

HABITER, v. et MAISON, n.f.

-MÉN-, -DOM- : bases savantes d'origine latine servant à former des mots exprimant l'idée de *maison*.
Pour d'autres mots en -DOM-, voir l'article MAÎTRE.

I. Jean *habite* rue Victor Hugo ; c'est là qu'il *demeure*.

GR Max *habite* (à / en / dans) X complément de lieu : *rue Victor Hugo* (sans article), à Paris, en banlieue, dans une villa.
— Max *habite* X, lieu d'habitation, complément d'objet : *il habite un appartement luxueux*.
— Dans son emploi syn. d'*habiter*, *demeurer* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* : *Max a longtemps demeuré à Paris*.

1) Max a besoin, pour ne pas *coucher dehors*, pour y vivre à l'ABRI des intempéries et y **INSTALLER** ses biens meubles, de disposer de façon habituelle d'un espace couvert qui préserve son intimité et celle de sa famille, où il se sente **CHEZ** lui, où il puisse **HABITER**, qui puisse devenir son **HABITATION**.

— Plusieurs personnes peuvent **COHABITER**, pratiquer la **COHABITATION** : *habiter* ensemble sans faire partie de la même famille.

— Il est normal que Max *habite* une **MAISON** qui soit « *sa maison* », mais il peut aussi *habiter* plus ou moins provisoirement à l'hôtel / chez des amis / dans une chambre meublée. Diogène, philosophe cynique de l'antiquité grecque, avait pour habitation un tonneau.

— Fig. *L'âme habite le corps*. - *Cet homme est habité par la passion du jeu*.

2) Syn. plus rare : Max **DEMEURE** à / en / dans X, lieu : il y *habite* de façon stable et durable, dans sa **maison** : *Noé demeure toujours avec sa vieille mère*. - *Marc demeure avenue du Parc*. - *Il y est à demeure* : durablement. - *Il s'y est fait construire une belle DEMEURE* (syn. litt. et rare de **habitation**, employé de préférence pour des locaux plus ou moins prestigieux). - Fig. *La dernière demeure* (litt.) : le tombeau.

— Les animaux aussi ont leurs *demeures* (terriers, nids) de préférence dans des endroits ABRITÉS.

3) Si Max change d'**habitation**, il **DÉMÉNAGE** : il doit déplacer tous ses meubles et ses affaires. *Il confie son DÉMÉNAGEMENT* à des **DÉMÉNAGEURS**. - Fig. *Max déménage* (fam.) il sort de son bon sens, il perd la tête.

— Certaines personnes, trop pauvres pour se **LOGER**, ont *déménagé à la cloche de bois* : quitté leur **LOGEMENT** sans prévenir le **PROPRIÉTAIRE** (sans faire plus de bruit qu'une cloche en bois) et sans payer ; ils ont **DÉLOGÉ** discrètement (emploi intrans.) : ils sont partis. - Ou bien un huissier les a *délogés* (emploi trans.), syn. les a expulsés. *L'expulsion des LOCATAIRES mauvais payeurs est interdite pendant les mois d'hiver*. Ceux qui sont sans **LOGIS** et n'ont pas été **RELOGÉS** sont réduits à *coucher sous les ponts*.

4) Max **EMMÉNAGE** dans une nouvelle **habitation** : il s'y *installe*, y dispose de façon commode ce qui lui appartient ; il **AMÉNAGE** pour cela sa nouvelle *demeure* ; cela demande quelques **AMÉNAGEMENTS**. - Fig. *Max s'installe dans le luxe* : il en prend l'habitude.

— Une fois *installé*, Max invite ses amis à fêter cette **INSTALLATION**.

5) Max *se loge* : trouve un **logement**, ou local **HABITABLE** ; c'est chose difficile en cas de *crise du logement* : période pendant laquelle les *locaux d'habitation* vides sont rares et chers. - Le mot *logement* s'emploie en général à propos d'*habitations* assez modestes : *Luc a trouvé un petit logement pas trop cher à proximité de son travail*. - Syn. vieux, un **logis**, surtout dans la loc. *la fée du logis* : la *maîtresse de maison* soigneuse et raffinée. - Des touristes, des étrangers, venus pour un court séjour, plutôt que d'aller à l'hôtel, préfèrent *loger chez l'HABITANT*, chez des **LOGEURS** (fém. *logeuses*).

— Fig. *Luc et Éric sont logés à la même enseigne* : ils se trouvent dans la même situation. NB : L'enseigne était jadis un ornement qui désignait les hôtels où on pouvait **LOUER** une chambre.

Attention ! On dit aussi bien « Max *locataire* loue X à Luc, *propriétaire* de X » que « Luc *propriétaire* loue X à Max, son *locataire* ».

— Max *loge* Y non humain, et Y non humain *se loge* : *Ce malheureux dépressif s'est logé une balle dans la tête ! – La bague que je croyais perdue a été se loger entre deux lames de parquet ; j'ai eu toutes les peines du monde à l'en déloger*.

6) Un **HABITACLE** est un très petit espace clos, notamment dans les avions, les satellites spatiaux. *L'habitacle de cet avion* (syn. *le poste de pilotage*, la **CABINE**) *est trop étroit : le pilote a du mal à s'y mouvoir*.

II. Lyon compte deux millions d'habitants.

Aspects administratifs de l'*habitation*.

1) Les pouvoirs publics et les démographes s'intéressent au nombre et à la répartition de la population stable d'un pays en organisant des recensements périodiques et en calculant, région par région, ville par ville le nombre d'*habitants* et le *nombre d'habitants au km²*. - Les régions les plus *habitées* (syn. PEUPLÉES) sont celles où le climat est le plus agréable, celles où l'on trouve du travail ; les zones rudes et peu développées sont souvent désertées.

— Les urbanistes et architectes s'intéressent à l'**HABITAT** : les conditions concrètes du **logement**. Ils opposent l'*habitat individuel*, l'*habitat rural* (**VILLAS**, *maisons de campagne*) à l'*habitat collectif* (**IMMEUBLES**), surtout *habitat urbain*.

— Ils s'intéressent au fait qu'un local d'*habitation* soit *habitable* ou **INHABITABLE**, ou que certains soient **INHABITÉS** (abandonnés, vides).

— Fig. On peut aussi parler de l'*habitat* d'une espèce animale ou végétale : son milieu naturel.

2) Les *habitants* d'un certain lieu sont les personnes qui y ont leur **DOMICILE**, moyen d'identification et de repérage des individus par le pouvoir économique (envoi de publicités), politique (organisation des élections), fiscal (collecte des impôts) et administratif

(par ex. établissement de la carte scolaire, obligeant les parents *habitant* à un certain endroit à inscrire leurs enfants dans une certaine école). Selon le code civil, « nul ne peut avoir plus d'un domicile ».

— Le mot *domicile* apparaît dans divers contextes juridiques : Max *élit domicile* en X. - Un cambrioleur, une personne indiscreète se rendent coupables d'une *violation de domicile* : ils y entrent sans la permission de l'*habitant*. - Un conjoint infidèle *abandonne le domicile conjugal*. - Un *changement de domicile* doit être mentionné sur la carte d'identité. - Max peut faire du *travail à domicile*, se faire *livrer à domicile* des marchandises. - Une société aussi a un *domicile*. - Les clochards sont, en langage administratif, des personnes *sans domicile fixe* (abréviation : SDF).

3) Une *habitation* appartient à son *propriétaire* qui doit payer à la commune un *impôt local* appelé *taxe foncière*.

— Une **PROPRIÉTÉ** est souvent un bien **IMMOBILIER**. Si plusieurs personnes en possèdent une partie, elles en sont **COPROPRIÉTAIRES**. Une *belle propriété* peut être une grande *maison*, ou un château, entouré d'un grand jardin ou d'un parc. — Max **S'APPROPRIE** X, bien de Luc : il le lui vole.

Pour un autre sens de *propriété*, voir l'article CARACTÈRE.

— Si une *propriété* n'est pas occupée par son *propriétaire*, elle peut l'être par un *locataire* : il est en **LOCATION**, il paie aux instances locales une *taxe d'habitation* et à son *propriétaire* un **LOYER**. - Il existe des *habitations à loyer modéré*, abréviation : HLM, qui sont des **logements sociaux** appartenant à l'administration, auxquels les gens ont droit à certaines conditions de ressources.

— Certains *locataires* d'un local important **SOUS-LOUENT** une partie de leur *habitation* : par ex. une chambre à un étudiant.

4) Max **RÉSIDE** en X, sa **RÉSIDENCE**, dont il est un **RÉSIDENT** : il y *habite* de façon plus ou moins durable sans que ces mots vagues disent rien de son statut juridique de *propriétaire*, de *locataire*, de client d'un hôtel, etc. Certains grands *immeubles* de bon standing sont baptisés *résidences* par les promoteurs ; on construit des *résidences universitaires* pour les étudiants, des *résidences pour les personnes âgées*, loc. plus flatteuse que *maisons de retraite*, ou pire, comme on disait jadis, *asiles de vieillards*.

— Si Max a plusieurs lieux de *résidence*, il doit déclarer celui où il *réside* habituellement comme sa *résidence principale*, son véritable *domicile*, les autres étant des *résidences secondaires*.

— Fig. Où est la difficulté ? La difficulté de résoudre ce problème réside en ce qu'il est mal posé.

III. Nous rentrons à la maison.

1) La *maison d'habitation* type est une *maison* individuelle habitée par une seule famille qui se compose de plusieurs pièces : une ou plusieurs *chambres à coucher*, selon le nombre d'*habitants*, une *salle à manger*, un salon pour recevoir les amis, éventuellement, un bureau pour travailler, une bibliothèque pour lire, une *salle de jeux*, pour les enfants, une cuisine équipée d'*appareils MÉNAGERS*, une *salle de bains* et un **CABINET** (*d'aisance*), syn. W.C., (pron. /vécé/), abréviation usuelle de l'anglais Water-Closets, syn. des **TOILETTES**.

Pour d'autres sens de *toilette*, voir les articles SALE et VÊTEMENT.

La *maison* comporte en sous-sol une cave humide, obscure, à température fraîche et constante et, sous le toit, un grenier sec, tantôt chaud, tantôt froid. Ils servent de débarras pour les objets dont on n'a pas un besoin quotidien.

2) Après l'école, le travail, chacun *rentre à la maison*, là où il *habite* (même s'il n'est pas *propriétaire* d'une *maison*) ; syn. *chez lui*, dans son FOYER. *Marie est une femme d'intérieur* : son intérieur est agréable à vivre car il est bien tenu ; tout est propre, joli, et en ordre à l'intérieur de sa *maison*. - À ses invités, Max *fait les honneurs de la maison*, c'est-à-dire qu'il la leur fait visiter. - Une *maison* où on offre généreusement l'hospitalité à tous, c'est *la maison du Bon Dieu*. - Max *est de la maison* : c'est un ami, il vient souvent nous voir, partage de temps en temps notre vie.

3) Max est *chez lui*, dans son *chez-soi* : quand il se trouve dans l'espace construit où nul ne peut entrer sans sa permission, et où se trouve préservée son intimité. Toutefois, on emploie aussi la préposition *chez* quand il s'agit de la boutique d'un commerçant artisan : *je vais chez le boucher, chez le boulanger, chez la coiffeuse, chez la marchande de journaux*. Dans ce cas l'emploi de la préposition « à / au » est vulgaire, mais elle est la seule possible avec le nom d'un grand magasin : *je vais au supermarché, à Monoprix*.

— Fig. *Chez Balzac*, on trouve de nombreux caractères bien dessinés : dans les œuvres de Balzac.

La préposition *chez* est issue du latin *casa*, « maison », d'où viennent également le verbe *caser* (voir l'article PLACE), et les noms *case* et *casino* (voir l'article JOUER).

4) L'économie de la *maison* : les draps, couvertures, nappes, serviettes et torchons constituent le *linge de maison*. - Les dépenses de **MÉNAGE**, destinées à l'entretien de la *maison* constituent le *train de maison*.

Pour d'autres mots de la famille de *ménage*, voir l'article DOUX.

— Autrefois, dans les familles riches, le *maître* et la *maîtresse de maison* ne s'occupaient pas eux mêmes des affaires **DOMESTIQUES** (adj.). Ils faisaient tenir la *maison* par des *domestiques* (n.m. ou f.), appelés *gens de maison* : *femme de chambre, cuisinière*, etc. - Un *domestique* pouvait faire plusieurs *maisons*, c'est-à-dire être employé dans plusieurs places successivement.

— *Maison* employé comme adj. invar. qualifie ce qui est propre aux traditions, aux habitudes d'une famille (ou d'une entreprise, voir V, 2) : il n'y a rien de meilleur que les gâteaux *maison*. - Ironiquement : quelque chose de particulièrement soigné préparé au détriment de quelqu'un : *une giflette maison*.

5) Compagnons ou époux *se mettent en ménage* ; ils forment un *ménage* : un couple considéré du point de vue de ses ressources financières, et de la plus ou moins bonne marche de la *maison*. S'ils sont jeunes, et récemment mariés, c'est un *jeune ménage*. - *Sylvie et Jean font bon ménage* : ils s'entendent bien. - Il n'y a pas entre eux de *scènes de ménage* : de violentes disputes entre époux. - Ils *montent leur ménage* : achètent peu à peu tout ce qui leur est nécessaire, notamment des *appareils électroménagers*. - *Sylvie tient bien son ménage* ; c'est une bonne **MÉNAGÈRE** : elle est économe et tient sa maison propre et en ordre. *Elle fait le ménage à fond une fois par semaine* : elle nettoie sa maison. *Elle n'a pas besoin d'une femme de ménage* : d'une servante à temps partiel.

IV. Il y a dans cette ville des maisons de toutes sortes.

1) La **maison individuelle**, peut être pourvue d'un jardin, surtout en banlieue ou à la campagne, une grosse et belle *maison* bourgeoise. Un *hôtel particulier* ancien, était jadis habité par une seule grande famille et ses **domestiques**. - Jean possède une *maison de campagne* qui ne lui sert qu'aux vacances.

— Un grand **immeuble**, généralement citadin, à plusieurs étages, abrite plusieurs familles dans des **APPARTEMENTS** séparés. Un *appartement* d'une seule pièce principale est un studio.

— On peut aussi désigner par le mot *maison* n'importe quel bâtiment dans un endroit construit d'une ville, par opposition aux espaces verts. *Dans ce quartier, il y a des maisons partout, pas un seul jardin.*

2) Les nomades des pays désertiques, vivent sous la TENTE. Ils **CAMPENT** ; l'ensemble de leurs tentes montées en un certain lieu, constitue leur **CAMPEMENT**.

— Un **CAMP** est le *campement* d'une armée en campagne qui, provisoirement, **loge sous la tente**. Quand elle se déplace pour aller *camper* ailleurs, elle *lève le camp*. Si elle le fait en battant en retraite, poursuivie par l'ennemi, elle **DÉCAMPE**, syn. vulg. elle *fout le camp*. - Par extension, lorsque Max est obligé de partir précipitamment, il *fout le camp* ou *décampe*.

— En voyage, par plaisir, pendant des vacances, Max fait du **CAMPING**, c'est un **CAMPEUR** qui, pour *camper*, installe sa tente dans un terrain spécialement **aménagé** pour cela, appelé lui aussi un *camping*, à moins qu'il ne fasse du *camping sauvage* sur un *terrain non aménagé*. - Il peut aussi envoyer ses enfants dans un *camp de vacances* ; le soir, ils se réuniront pour chanter autour d'un *feu de camp*.

— Un ensemble de tentes ou de baraques provisoires peut aussi constituer un *camp* lorsqu'on n'a pas d'autres possibilité d'hébergement pour un afflux de prisonniers ou de réfugiés : *camp de prisonniers, camp de concentration, camp de réfugiés*.

Pour d'autres mots de la famille de *camp*, voir l'article CAMPAGNE.

V. La **maison** de la culture.

1) On appelle **maison** de nombreux **ÉDIFICES publics** destinés à l'accueil : *maison communale / de ville ; maison d'arrêt / centrale* (syn. PRISON) ; *maison de correction / de fous* (syn. ASILE) ; *maison d'éducation* (syn. PENSIONNAT, INSTITUTION) / *d'enfants* (syn. *home d'enfants, colonie de vacances, CENTRE de loisirs*) ; *maison de santé* (syn. CLINIQUE, HÔPITAL) / *de repos / de convalescence / de retraite ; maison du soldat / du marin* (syn. FOYER) ; *Maison de la culture / des jeunes / de la danse / de la Radio ; maison close / publique / de passe / de rendez-vous / de tolérance* (syn. BORDEL).

2) ENTREPRISE commerciale ou industrielle : **Maison Dupont, grainetiers** (par ex.). - *Maison de commerce, de détail, de gros ; maison d'édition*. - Une *maison en faillite, en liquidation*. - La *maison mère* (syn. FIRME, SOCIÉTÉ) s'oppose aux filiales.

— Établissement où l'on travaille. *Cet employé a trente ans de maison*, syn. fam. de BOÎTE, de BOUTIQUE : il travaille depuis trente ans dans l'entreprise, dans la *maison*.